

RUEL'INFOS



Inauguration de l'espace de loisirs 24 juin 2017

LE MOT DU MAIRE - FRANCIS DUSSOURD

En dehors de nos grands projets pluriannuels et de nos travaux d'entretien, un autre volet important pour notre conseil municipal est notre jeunesse à laquelle nous consacrons une part importante de notre budget.

Déjà avec l'accord signé entre l'association « Les copains d'abord » et la commune, pour renforcer l'action en faveur des jeunes de 3 à 18 ans, nous avons décidé de consacrer le montant reçu de la M2A venant du fonds de péréquation intercommunale à l'aménagement d'un espace de loisirs complet pour les 3- 12 ans sur la placette située 20 rue des glaïeuls.

Nous souhaitons créer un ensemble récréatif avec espaces verts et remise à neuf de l'équipement de tennis de table. Cet espace est également équipé de quelques agrès de fitness pour le plaisir des plus grands.

La journée citoyenne a également permis de clôturer cet ensemble et de le sécuriser. Ouvertures et fermetures seront assurées par les services municipaux.

La réalisation de cette aire de jeux a été confiée à la société SATD avec le concours de notre équipe communale, nos ateliers lors de la journée citoyenne et le soutien financier du Conseil Départemental.

Mes vifs remerciements à tous les participants à cette journée citoyenne. Ce fut, comme tous les ans, un moment exceptionnel et de grande convivialité. Ce sont environ 120 habitants qui se sont mobilisés et ont offert une journée de leur temps libre au service de leur commune.

Je voudrais exprimer toute mon admiration pour cet élan de générosité et cet engagement exemplaire de fraternité et ce retour aux valeurs un peu oubliées, telles que la confiance, le respect et le devoir de civisme.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle journée de partage et d'engagement exemplaire de notre population et de ses élus.

Merci à tous

INFORMATION SUR LE COMPTEUR LINKY

Suite à une réunion d'information le 2 mars 2017, destinée aux membres du Conseil Municipal, nous vous informons que celui-ci a décidé de ne pas prendre position, chaque habitant étant libre de refuser ou d'accepter la mise en place de ces compteurs.

Juridiquement, la commune ne peut pas s'opposer au déploiement de ces compteurs, ce n'est pas de son ressort mais bien de celui de l'Etat, qui a inscrit ce déploiement dans une loi et des décrets.

La responsabilité de la Commune ne peut par conséquent être engagée.

A toute fin utile, le diaporama diffusé lors de la réunion d'information du 2 mars 2017 est accessible en mairie ou en cliquant sur le lien : [Compteur Linky](#)



PLAN CANICULE

Pour prévenir les risques liés à une éventuelle canicule, la mairie a pour mission d'identifier les personnes âgées ou handicapées isolées et fragilisées.

Pour cela, un registre nominatif et confidentiel est ouvert en mairie. Il permettra d'organiser un contact en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence pour apporter conseils et assistance.

L'inscription est volontaire et facultative, et peut se faire à partir d'un questionnaire disponible en mairie. Elle est réalisée par la personne elle-même ou par un tiers à condition que la personne ne s'y soit pas opposée.

Toute personne souhaitant s'inscrire sur ce registre est invitée à s'adresser à l'accueil de la mairie pendant les heures habituelles d'ouverture.

SENIORS - INTERGENERATION

Le Club PASS'TEMPS de Ruelisheim vous invite à venir découvrir ses activités **le 1^{er} jeudi de chaque mois** au Foyer Saint - Nicolas à partir de 14h00.

Accueil des membres et non membres.

Les « Jubilaires » du 3^{ème} trimestre:

Si vous ne souhaitez pas figurer dans cette rubrique, merci de le signaler en Mairie.

70 ANS				80 ANS			
Civilité	Nom Usage	Prénom	Naissance	Civilité	Nom Usage	Prénom	Naissance
M.	FRITZ	Daniel	04/07/1947	Mme	DELRUE	Danielle	02/07/1937
M.	PERIH	Richard	14/07/1947	M.	POGACAR	Peter	11/07/1937
Mme	PINIER	Anne-Marie	24/07/1947	Mme	DIEMUNSCH	Francette	07/08/1937
Mme	SCHIETECATTE	Blandine	25/07/1947	Mme	ANTONY	Suzanne	17/08/1937
M.	KLINZING	Jean-Paul	27/07/1947	90 ANS			
Mme	ZIBRET	Ginette	05/08/1947				
Mme	HAUTENAUVE	Monique	12/08/1947	Civilité	Nom Usage	Prénom	Naissance
M.	THOMAS	Michel	07/09/1947	Mme	MULLER	Irène	24/09/1927
M.	SCHIETECATTE	Bernard	09/09/1947	M.	PROCOT	Philippe	28/09/1927
Mme	LOETSCHER	Christiane	13/09/1947				
Mme	MARTIN	Anne-Marie	24/09/1947				

Rectificatif:

Monsieur GRABARICZ Geza a fêté ses 70 ans le 28 avril 2017

La fête des aînés se déroulera le dimanche 17 décembre 2017. Les invitations seront adressées aux personnes de plus de 67 ans

ACTUALITE 1 - L'ASSOCIATION FONCIERE URBAINE LIBRE (AFUL)



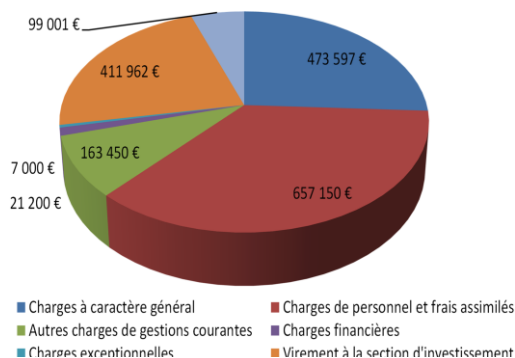
La mairie de Ruelisheim propose des terrains dans le lotissement du « Hinterfeld » à 16.500€ l'are.

Contactez la mairie au 03.89.57.63.63 pour tout renseignement.

Dernier terrain disponible !

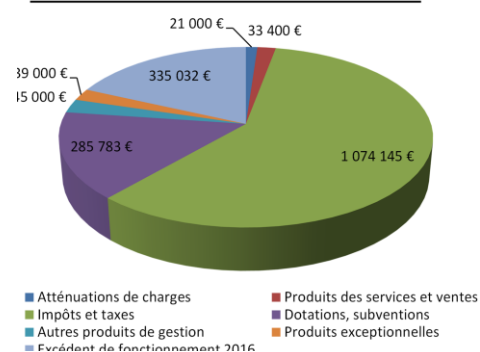
ACTUALITE 2 - LE BUDGET (cliquez sur le lien pour afficher le détail du budget)

Dépenses de fonctionnement 2017



Budget 2017
De fonctionnement
1 833 360,02 €

Recettes de fonctionnement 2017



ACTUALITE 3 - #NOUVEAU SITE INTERNET

A partir du 1^{er} juillet 2017, la commune de Ruelisheim, se dote d'un nouveau site internet : www.ruelisheim.fr
Vous y trouverez des actualités, des explications sur les grands projets qui animent notre mandat, des documents ou tout simplement des informations sur l'ensemble de la vie communale (Conseil municipal, associations, entreprises, histoire...) Bon surf.... !

ACTUALITE 4 - CHANGEMENT DE DATE

La collecte des déchets recyclables (sacs jaunes) prévue le lundi 25 décembre (jour férié) s'effectuera le samedi 23 décembre 2017.

Les déchets recyclables

ACTUALITE 5 - LE VANDALISME AU SEIN DE LA COMMUNE

La commune doit malheureusement faire face à une recrudescence des actes de vandalisme et à une augmentation des incivilités. (Tapage nocturne, squat de lieux publics, dépôts sauvages de détritus,...)
Afin d'enrayer ces phénomènes, la commune a d'ores et déjà contacté et noué un partenariat fort avec les Brigades Vertes et la gendarmerie de Sausheim.

De plus, lors du conseil municipal de mars, une discussion a également été amorcée sur l'installation d'un système de vidéoprotection. Ce projet a été budgétisé.

ACTUALITE 6 - HISTOIRE DE LA COMMUNE

Lors du conseil municipal de mai, il a été décidé de se lancer dans la rédaction d'un ouvrage communal sur l'histoire du village. Pour mener à bien ce projet, la société d'édition « Carré-Blanc » a été choisie pour nous accompagner. Le projet se compose de plusieurs phases, la 1^{ère}, étant la collecte d'informations, photos, témoignages, souvenirs, vidéos.....

Un comité de pilotage va prochainement être créé avec des habitants de la commune.

Si dès à présent, vous êtes en possession de documents historiques et que vous acceptez de les prêter à la commune afin de les faire publier vous pouvez les déposer en mairie, ou les envoyer par mail à histoire@ruelisheim.fr

Dates à retenir : <http://ruelisheim.fr/agendas/>

1 ^{er} juillet	Kermesse des écoles - Ecole clef des champs
10 au 31 juillet	Animations d'été
13 juillet	Défilé, bal et feu d'artifice du 14 juillet organisé par le NBR - Complexe sportif Edmond Vogt
1 au 5 août	Animations d'été
5 septembre	Don du sang - Maison des associations
16 septembre	Bal des années 80-90 animé par l'orchestre Challenger - Complexe sportif EV
16-17 septembre	Journées du patrimoine
17 septembre	Concert à l'église Ste Barbe



TRAVAUX

Terminés :

- Aire de jeux
- AFUL : (Futur lotissement rue du 1^{er} mai) Viabilisation des terrains

En cours :

- Travaux de réhabilitation de la Mairie
- Etude de l'aménagement de la place centrale du village
- Etude concernant la sécurité pour la traversée du village
- PLU en cours de finalisation

Toutes les actualités sur www.ruelisheim.fr

COIN DES ASSOS



Le bal des années 80-90 animé par l'orchestre Challenger est reconduit, et se tiendra le samedi 16 septembre 2017
RESERVEZ-VOUS CETTE DATE !

Toutes les personnes intéressées pour rejoindre l'association, peuvent contacter Winsley WILLMAN, le président : ascl.ruelisheim@gmail.fr

REGLEMENT - RESPECT DES AUTRES

Lutte contre les nuisances sonores

Sur les lieux publics, les voies publiques ou accessibles au public, les bruits gênants par leur intensité, leur durée, ou leur caractère répétitif sont interdits. Avec les beaux jours reviennent les travaux de jardinage ... et avec eux les questions liées au bruit inhérent.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur niveau sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, etc... Même si aucun arrêté municipal ne régleme le bruit dans la Commune, nous vous invitons à respecter les horaires suivants :

- Du lundi au samedi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 20heures,
- Les dimanche et jours fériés de 10 à 12 heures

Déjections canines

Il est rappelé également que « les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ».

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée ainsi que les places publiques ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela, il y a une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier)

Désherbage du trottoir

Les propriétaires et locataires riverains sont tenus de balayer ou faire balayer et d'entretenir les abords de leur propriété, sur une largeur égale à celle du trottoir.